

La
Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XVI

Québec, 17 octobre 1903

No 9

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 129. — Les Quarante-Heures de la semaine, 129. — Mandement de S. G. Mgr Bruchési, Arch. de Montréal, 130. — Chronique diocésaine, 132. — Mort de M. Antonin Pagès, président général de la Société Saint-Vincent de Paul, 133. — Bénédiction d'un monument sur le rocher de la Normandie, 134. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 137. — Erection d'une croix à Mingan, le 7 juin 1834, 140. — Bibliographie, 143.

Calendrier

18	DIM.	r	XX après Pent. et 3 oct. S. Luc, évangéliste, 2 cl. Kyr. 2 cl. II. Vép., mém. du suiv. et du dimanche.
19	Lundi	b	S. Pierre d'Alcantara, confesseur.
20	Mardi	b	S. Jean de Canti, confesseur.
21	Merç.	r	Ste Ursule et ses Stes Compagnes, martyres.
22	Jeudi	†b	Du S. Sacrement.
23	Vend.	b	Le Très Saint Rédempteur, <i>dbl. maj.</i>
24	Samd.	b	S. Raphaël, Archange, <i>dbl. maj.</i>

Les Quarante-Heures de la semaine

18 octobre, Saint-Raymond. — 20, Portneuf. — 21, RR. PP. Jésuites, Québec. — 22, Saint-Raphaël. — 23, Sainte-Hélène.

Monseigneur Têtu sera absent depuis le 15 du mois courant jusqu'au 27. Les MM. qui ont à lui écrire sont priés d'attendre son retour.

—•••—

Mandement de Sa Grandeur Monseigneur de Montréal,
interdisant la lecture du journal *Les Débats*.

—○—

PAUL BRUCHÉSI, par la Grâce de Dieu et du Siège apostolique, archevêque de Montréal.

Au clergé séculier et régulier, aux communautés religieuses et à tous les fidèles de notre diocèse, salut, paix et bénédiction. en Notre-Seigneur.

Nos très chers frères,

Au mois de janvier dernier, à notre retour de Rome, au cours d'une allocution faite aux fidèles réunis dans notre cathédrale, nous avons prononcé, au sujet d'un des journaux de Montréal, les paroles suivantes, que la *Semaine religieuse* a reproduites :

« Ce journal, que je ne veux pas encore nommer, fait une œuvre mauvaise. Il insulte les évêques, les prêtres, les citoyens les plus dignes de respect, les choses les plus sacrées. Ce journal s'est fait le panégyriste d'œuvres littéraires condamnables, le panégyriste d'un écrivain français mort récemment, dont le nom même ne saurait être prononcé du haut de la chaire chrétienne, ni les œuvres admises dans des milieux, je ne dis pas catholiques, mais seulement honnêtes et respectables. J'ai donné déjà aux directeurs de cette feuille un avertissement charitable et paternel. Je leur donne encore celui-ci, qui me paraît charitable aussi. Mais si bienveillantes que soient mes dispositions, si vif que soit mon amour de la paix, si peu que j'aime à sévir, je serai cependant obligé, si la situation ne s'améliore pas, d'agir énergiquement et avec sévérité. Je suis évêque, je suis pasteur, et Dieu me demandera compte de vos âmes. »

Le journal auquel nous faisons allusion était *Les Débats*.

Comme nous le disions, cet avertissement solennel avait été

précédé de plusieurs autres. De Rome même nous avons écrit au directeur pour lui faire comprendre le mal qu'une feuille de ce genre était de nature à produire au sein de nos populations, et le conjurer de cesser de publier des articles comme ceux qu'il publiait depuis assez longtemps.

Nous pouvons dire que nous avons épuisé, à l'égard des *Débats*, tous les moyens de charité et de douceur. Cependant, à notre grand regret, nous n'avons constaté aucun amendement. L'œuvre mauvaise a été continuée peut-être même avec plus d'audace.

A propos d'évolution, ce journal a émis des doctrines voisines de l'hérésie, si elles ne sont pas formellement hérétiques; il a insulté d'une manière ignoble la mémoire si sainte et si vénérée de Mgr Ignace Bourget, au moment même où le diocèse se préparait à lui ériger un monument comme hommage de son admiration et de sa reconnaissance; il a insulté Pie IX et s'est moqué du *Syllabus*. Nous ne pouvons pas tout rappeler ici. Lorsque dernièrement nous écrivions aux catholiques d'une de nos paroisses pour leur rappeler les lois de la sanctification du dimanche, il ne trouvait rien de mieux à faire que de tourner notre lettre en ridicule.

En tolérant plus longtemps un pareil journal, nous manquerions à l'un de nos principaux devoirs d'évêque, et le peuple même dont nous avons la garde serait en droit de nous demander de le protéger et de le défendre. Eh bien, ce devoir, nos très chers frères, nous venons l'accomplir aujourd'hui, et nous sommes certain que toutes nos familles chrétiennes nous en seront reconnaissantes.

Pour nous convaincre que nous mettrons ainsi fin à bien des craintes et à de légitimes alarmes, nous n'avons qu'à nous rappeler les plaintes de tant de bons citoyens de notre ville, et celles que nous entendions naguère, dans les campagnes, au cours de nos visites pastorales.

Pères et mères, laisseriez-vous entre les mains de vos enfants un poison qui pourrait leur donner la mort? Le mauvais livre, le mauvais journal, sont pour l'âme, vous le savez, des poisons mortels. Nous tenons à conserver chez tous, chez la jeunesse surtout qui nous est si chère, et qui s'expose plus facilement au péril, la foi, les bonnes mœurs, les pratiques

religieuses, l'amour de la sainte Église et le respect de son autorité. Voilà pourquoi, récemment, nous élevions si fortement la voix contre les mauvais théâtres, cause de si nombreux désordres; voilà pourquoi nous travaillons tant à empêcher la profanation du dimanche; voilà pourquoi aussi nous voulons arrêter la diffusion de ces feuilles dangereuses, capables de causer aux âmes un tort irréparable.

En conséquence, en vertu de notre autorité épiscopale, et en vertu des règles de l'Index (1), nous interdisons à tous les fidèles de notre diocèse de vendre, d'acheter, de lire et de garder le journal *Les Débats*.

En faisant cette défense, nous n'avons en vue, vous le savez, nos très chers frères, que votre bien. Vous la respecterez donc comme vous avez toujours respecté les ordonnances et les directions de vos premiers pasteurs.

Sera le présent mandement lu au prône de toutes les églises où se fait l'office public, et au chapitre de toutes les communautés religieuses, le premier dimanche qui en suivra la réception.

Donné à Montréal, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre chancelier, le vingt-neuf septembre mil neuf cent trois.

PAUL, arch. de Montréal.

Par mandement de Monseigneur,
EMILE ROY, chanoine,
chancelier.

Chronique diocésaine

QUÉBEC

— Dans l'après-midi de dimanche dernier, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a donné la Confirmation à Limoilou.

— Mardi matin, sous la présidence de Mgr Marois, vicaire général, ont eu lieu les élections annuelles à l'Hôtel-Dieu de Québec. Les mêmes titulaires ont été maintenues dans leurs charges respectives.

— Jeudi, bénédiction d'une église et de trois cloches à Saint-

(1) «Const. Léonis XIII de prohibitione et censura librorum», ch. x.

Ferréol. S. G. Monseigneur l'Archevêque a présidé à ces cérémonies. M. l'abbé Cloutier, ancien curé de la paroisse, et maintenant aumônier de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur, a fait le sermon.

On dit que cette nouvelle église est d'une grande beauté.

— Le même jour, jeudi, avait lieu à l'Archevêché une réunion des représentants des diocèses pour l'organisation effective de l'*Association d'Assurance mutuelle des évêchés et des maisons d'éducation et de charité dans la province de Québec*, et pour fixer l'époque prochaine où commenceront les opérations de cette compagnie.

— Les Missionnaires du Sacré-Cœur d'Issoudun ont acquis dernièrement une propriété à Beauport, non loin de l'église, pour y établir un noviciat. Les élèves du Scholasticat de Québec se trouvent ainsi à avoir, à proximité, une maison de campagne pour les jours de congé et pour les vacances d'été.

Le R. P. Barral, si bien connu parmi nous et que nous avons été heureux de voir arriver dernièrement, et en parfaite santé, de Vichy, où il a fait une cure, est nommé directeur de ce Noviciat.

Mort de M. Antonin Pagès, président général de la Société Saint-Vincent de Paul

Nous avons le vif regret d'apprendre la mort de M. Antonin Pagès, président général de la Société Saint-Vincent de Paul. M. Pagès est décédé, vendredi, en son château de Mirabel, près Riom. Il a été emporté en quelques minutes par une embolie. Il avait soixante-dix ans.

M. Pagès n'était pas malade et rien ne faisait prévoir une fin aussi prochaine. Dans l'après-midi de vendredi, il avait reçu la visite de M. le curé du Marthuret et avait causé assez longuement avec lui. Vers cinq heures, ayant froid, il exprima le désir de se mettre au lit. Quelques instants après, Mme Pagès le trouvait inanimé dans un fauteuil.

M. Antonin Pagès, ancien substitut du procureur général de la Seine, chevalier de la Légion d'honneur, s'était consacré depuis de longues années aux œuvres de charité. Il était président général des Conférences de Saint-Vincent de Paul et

faisait partie du comité de la liberté d'enseignement. C'était l'homme d'œuvres par excellence qui apportait, dans toutes les affaires dont il s'occupait, le concours d'une remarquable intelligence.

Sa mort laissera un grand vide à Paris, où il habitait une partie de l'année, et à Riom où tout le monde connaissait et ses éminentes qualités et son inépuisable bonté.

(*L'Univers*, 24 septembre.)

—o—

**Bénédiction d'un monument à la sainte Vierge
sur le rocher de la Normandie
à Saint-Thomas de Montmagny**

—o—

A l'extrémité sud de la paroisse, sur l'abrupt flanc de la montagne, dans un endroit le plus pittoresque du comté s'élèvent, groupées au hasard, d'humbles habitations. Cet enchanteur coin de pays qui ravit l'admiration par son site en amphithéâtre, ses vastes horizons, le fleuve, les îles, la plaine qu'il laisse voir dans toute leur majestueuse immensité, on l'appelait jadis d'un triste et terrible nom ; mais depuis que l'Eglise avec sa maternelle tendresse, par l'intermédiaire de ses ministres, s'est tournée vers ces pauvres ; depuis que son ardente charité toujours émue des souffrances du peuple s'est précipitée de venir en aide, ici comme ailleurs, à leurs misères morales et matérielles, — toutes deux aussi profondes — ; depuis que Mgr l'Archevêque leur a donné une chapelle, où chaque dimanche ils peuvent venir s'agenouiller aux pieds de la Sainte Famille et dire au Roi des rois, au Seigneur des seigneurs : « Notre Père, » un autre nom a remplacé l'ancien, un nom gracieux et doux comme le pays qu'il désigne. On l'appelle la Normandie.

Or, voilà qu'à l'avenir on dira : « Notre-Dame de la Normandie. »

Car c'était une pieuse idée de monsieur le Curé, un projet chèrement caressé, de mettre au milieu de ces pauvres gens la Consolatrice des affligés, le Refuge des pécheurs, ou, selon une heureuse expression de Mgr Paquet, « d'ériger Marie aux confins de la paroisse comme une citadelle de foi et d'amour. »

Mais pour être grandiose et généreux, le projet n'en était pas moins difficile à réaliser. Au moment où monsieur le Curé se préoccupait de faire naître les ressources nécessaires, Marie elle-même lui envoya un dévoué collaborateur.

M. A. Fortin, grand constable pour le district de Montmagny, afin d'obtenir la guérison d'une cruelle maladie, demanda à monsieur le Curé la permission de faire le tour de chaque paroisse du comté et d'y collecter les offrandes nécessaires à l'érection du monument.

Or, ce monument, il est là sur le rocher de Normandie, dominant Montmagny et ses environs. C'est une belle Madone venue d'Europe, se dressant sur un fort joli piédestal, œuvre de M. Boulet, de cette ville. Et aujourd'hui fête du Très-Saint-Rosaire, c'est le jour de la bénédiction solennelle.

Pour cela, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque, empêché de venir, nous a délégué dans la personne de Mgr Paquet, protonotaire apostolique, un digne représentant.

Pour cela encore, les meilleurs artistes de la ville se sont réunis en orchestre sous la direction du docteur Paradis. Des jeunes gens de bonne volonté ont revêtu la tunique rouge et, conduits par le major J.-B.-A. Lépine et le capitaine Fournier, sont montés faire à la Reine du ciel le salut royal...

Et plus de trois mille personnes, venues des quatre coins du comté, gravissent lentement la longue route créée par le travail ardu des pauvres de la Normandie ; car, selon une parole de l'Écriture citée par le Père Gena : « Ils ont aplani les collines, ils ont comblé les vallons. »

Tous se massent autour du monument, se glissent à travers les humbles demeures fraîchement restaurées de blanc et coquettes sous le ciel un peu sombre.

Sur les toits, et là-haut sur la faite de la montagne, à travers les crans et les rochers formant à Marie une immense couronne, des drapeaux de toutes nuances, mais surtout des drapeaux du Sacré-Cœur, marient aux teintes jaunies de la forêt leurs fraîches et joyeuses couleurs.

Un moment les regards se tournent vers la Vierge voilée de bleu. Il se fait un silence profond, solennel, où l'on sent courir une indicible émotion. Le voile tombe. Toute belle, majestueuse et pure dans son ample manteau, Marie apparaît. Il y a

un mouvement dans la foule. Une acclamation va éclater. Mais elle s'arrête, retenue par la voix de Mgr Paquet appelant la bénédiction d'en haut : *Adjutorium nostrum in nomine Domini.*

Et dans le ciel, autour de la Madone, il semble que joyeusement battent des ailes d'anges. Marie se penche avec amour. Elle bénit ses enfants.

Alors, poussés par ces trois mille poitrines toutes palpitantes, dans les harmonieux accords de l'orchestre, dans les crépitements de la fusillade, les grondements du canon, montent enthousiastes vers le ciel des hymnes de joie et d'actions de grâces, des *Ave Maris stella*, et, après l'éloquent sermon du Père Gena, des *Magnificat*.

Et pour donner à cette immense acclamation plus d'ampleur, pour la porter plus au loin, la montagne étonnée trouve dans ses flancs émus des vibrations sonores, longues et répétées, qu'elle ne se connaissait pas.

Salut par la terre et par les cieux, par toutes les puissances, par toutes les voix, par tous les cœurs, salut à la Vierge Immaculée que d'âge en âge les générations ne cessent de proclamer bienheureuse :

Et beatam me dicent omnes generationes !

Salut à la Vierge Immaculée, à qui l'on vient d'élever un autre monument, et qui là-haut, sur la montagne dorée par les premiers souffles d'automne, se dresse sans tache, souriant à ses fils en exil qui lui chantent :

Monstra te esse matrem.

Salut à la Vierge Immaculée dont les mains s'ouvrent toutes grandes là-haut sur les pauvres, comme pour leur verser à flots tous les trésors du Ciel *Esurientes implevit bonis.*

Et sur la pierre et dans la poussière pieusement agenouillés, avant de quitter cette bonne Mère, dix fois, hommes, femmes et enfants lui redisent avec une amoureuse confiance : *Ave Maria. — Ora pro nobis... et in hora mortis. Amen.*

Au soir de la Fête du T. S. Rosaire.

Montmagny, 4 oct. 1903.

Un spectateur.

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

CHAPITRE TROISIEME

(Suite.)

27 juin. Il ne fut donc plus question que de se préparer un logement pour la nuit. Les conducteurs abattent du bois, allument du feu, font une cabane qu'ils couvrent partie de branches, partie des voiles de leurs canots. Ils avaient avec eux un peu de poisson et des patates, mais ni œufs, ni beurre, ni pain, ni viande ; nous avions de tout cela. On leur donnera de la viande ce soir. Demain, vigile de S. Pierre, ils partageront leurs patates et leur poisson avec nous. En échange, ils auront du beurre et du pain dont ils étaient dépourvus. Tout cela s'exécute de bonne foi de part et d'autre.

La pluie ne fut pas aussi traitable que les gens. Elle alla toujours croissant jusqu'au matin, tomba par cascades sur tous les points de la cabane et en inonda le sol. Chacun se leva mouillé l'un par les pieds, l'autre par la tête, l'autre par tout le corps. La sainte vigile n'en fut pas moins observée. Chacun, en se séchant, remplit le précepte du jeûne et vaqua aux autres exercices qui devaient l'accompagner. Outre la lecture spirituelle et celle d'un chapitre du Nouveau Testament, qui étaient des exercices de tous les jours, on fit cette fois la méditation en commun, ce qui n'était pas ordinaire.

Pendant un repas assez maigre et assez frugal, qui se fit vers midi, le vent se calma, et comme la pluie avait cessé dans la matinée, on se mit en devoir de continuer la route. Il s'agissait d'atteindre la chapelle écossaise (1), c'est-à-dire de ramer l'espace de 10 à 12 lieues. La chose s'exécuta avec beaucoup de fatigue pour les rameurs. Il était nuit quand nous y abordâmes. Elle fut immédiatement choisie pour le logement de l'évêque et de sa compagnie.

Cette chapelle rendue à son état de perfection aura deux fenêtres qui ne sont pas encore percées, quoique les petits châssis

(1) Ce petit village s'appelle aujourd'hui Bébèque.

soient faits, vitrés et prêts à poser. En attendant, elle ne reçoit de jour que par la porte, quand elle est ouverte, et par les espaces qui se trouvent entre les pièces de bois qui en font le carré. Ces espaces avaient été calfatés avec de la mousse, l'année dernière, mais une partie de cette mousse est tombée et le jour vient par les vides.

28 juin. M. Gaulin, étant capable de se faire entendre en gaélique, fut député vers l'habitant le plus voisin de la chapelle, pour demander du lait, afin de procurer aux voyageurs un moyen de collationner ou de souper, chacun selon son âge ou le degré de fatigue qu'il avait éprouvée dans cette demi-journée laborieuse. Cet habitant s'appelait John McLean. Il insista beaucoup pour que nous allussions coucher chez lui ; mais n'ayant pu gagner ce point, il vint à la chapelle, accompagné de sa femme et d'un de ses enfants, le seul de sa famille qui pût s'exprimer tant soit peu en anglais. Ils apportaient avec eux de la lumière et deux cuvettes, dont l'une contenait bien 4 et l'autre 6 gallons de lait. Ces deux vaisseaux furent à l'instant placés sur une table. Les voyageurs, bien munis de bons biscuits, de couteaux et de grands verres, commencèrent une attaque sur le lait tout chaud. Chacun en prit plus ou moins suivant sa conscience et son besoin ; mais, en général, la collation ne fut pas légère ; car, en moins d'une demi-heure, les dix gallons se trouvèrent absorbés. McLean, très flatté de l'honneur que l'on faisait à sa marchandise, réitéra ses invitations d'aller coucher chez lui ; mais elles furent sans succès comme les premières, nul n'étant pressé de s'exposer à un certain mal (la gale) que l'on contracte quelquefois dans les maisons écossaises de cette classe. L'évêque, pour répondre à ses honnêtetés, lui promit d'aller déjeuner chez lui après la messe, et le chargea de faire avertir dans les établissements voisins, qu'elle se célébrerait pour leur donner moyen de solenniser la fête des saints Apôtres.

Cependant la nuit avançait et il était temps de prendre du repos. Au moyen de ficelles et de rideaux qui faisaient partie du bagage, on dresse pour le prélat une espèce de cabinet dans un des coins de la chapelle. La prière faite, les conducteurs se retirent à leurs canots, et les ecclésiastiques, après avoir balayé le plancher, établissent leurs lits, l'un dans la nef, l'autre dans le sanctuaire, l'autre sur les degrés de l'autel, et l'évêque dans son cabi-

net, qui servit, le lendemain, de sacristie pendant les messes, de magasin pour le bagage, et de chambre à déjeuner pour les plus pressés.

29 juin. On concevra sans peine que, dans cette chapelle toute pauvre et toute neuve, il n'y avait rien pour célébrer. La chapelle portative suppléa comme à l'ordinaire. L'évêque s'était réservé la dernière messe. Il la différa jusqu'à près de midi, pour donner aux fidèles le loisir de s'y rendre. Il voulut leur dire en anglais un mot d'édification, mais pas un seul des assistants ne se trouva capable de le rendre en gaélique. Il fallut se taire. Un des Français qui nous avaient amenés de la petite Brador reçut la confirmation après la messe, puis fut congédié avec ses compagnons pour reprendre le chemin de leur village.

Après le déjeuner pris chez John McLean, on revint à la chapelle. Vêpres et le chapelet furent récités à voix haute en présence d'une vingtaine de montagnards qui n'y entendaient rien, et suivis d'une lecture spirituelle en français, qu'ils entendaient encore moins, et pendant laquelle ils se retirèrent les uns après les autres. Le reste de la soirée, chacun s'occupa de lecture ou de prières, pour sanctifier la fête autant que possible. On mangea quelques hûtres, on but du lait avec du biscuit écrasé, on fit la prière du soir, et on se coucha dans les endroits de la chapelle qui étaient les moins mouillés; car un orage horrible avait éclaté vers les 5 heures du soir avec de violents coups de tonnerre. Il était tombé une forte grêle d'une grosseur remarquable. Après la grêle était venue la pluie, à laquelle, la mince couverture de la chapelle n'était point capable de résister. Aussi restait-il peu d'espace du plancher qui en fût totalement préservé.

Elle dura une partie de la nuit, mais avec modération. Les bons Ecossais avaient promis de reconduire le prélat et ses compagnons jusqu'au village sauvage. Dès le soir, une grande berge avait été amenée pour cette fin auprès de la chapelle. Elle fut prête à partir une heure après le lever du soleil. Le temps était calme, mais chaud; il fallut prendre les rames presque en partant. Le voyage fut assez long. Il était près de midi quand nous abordâmes à la mission.

(A suivre.)

Bénédictio et érection d'une croix à Mingan, le 7 juin 1834

—o—

Parvulus Dominus et amabilis nimis.

A mon retour de Maskuaro, je trouvai ici quinze familles qui m'ont donné bien de la consolation, surtout celle que l'on appelle ici la famille royale, à cause de son honnête probité et de son aisance, et que moi j'appelle la famille sainte. Une chapelle dédiée à Saint-Georges était le seul lieu de piété qui se trouvât à Mingan ; l'érection d'une croix sur une hauteur appelée *Calvaire*, à quelque distance de la chapelle, plut à la première proposition qui en fut faite. Cinquante personnes de bonne volonté s'offrent à travailler hors les heures données à l'instruction trois fois le jour. Il fallut chercher ce lieu, nous le trouvâmes bientôt ou plutôt il s'offrit à nous. Entre le fleuve et la petite rivière de Mingan, distants l'un de l'autre d'environ 15 arpents, se trouve une colline d'à peu près 15 à 20 pieds d'élévation ; on s'en empare. — Déjà un chemin, ou plutôt un sentier, y conduisait ; il fallut élargir celui-ci et en ouvrir un autre pour former une ellipse dont la chapelle occupait une extrémité et le calvaire l'autre. L'entreprise est pénible, mais elle n'effraie pas mes braves sauvages ; hommes, femmes et enfants, tous s'arment de pioches, de pelles, de haches et de rateaux ; bientôt arbres, souches, buttons, tout disparaît ; le terrain est nivelé et aplani, présentant un coup d'œil agréable à l'étranger qui y arrive, une promenade délicieuse au bourgeois, mais surtout un charmant pèlerinage pour nos sauvages abandonnés. J'avais parlé de clore l'emplacement de la croix ; le chemin fini, je le propose de nouveau. Mais Jérôme, le bon et vertueux Jérôme, a déjà tout préparé. — Jérôme mérite une mention spéciale, puisqu'il est le modèle et l'exemple de la bourgade. Ce jeune homme est allié par sa brave jeune épouse à la famille royale du lieu. Il y a déjà plusieurs années voyant les crimes se multiplier parmi les siens par suite de l'abus des boissons enivrantes, et réfléchissant sur les causes de ces honteux désordres, il promit par vœu de ne jamais boire de liqueurs enivrantes, et persévéra heureusement par la grâce de Dieu.

Tout ce qui était nécessaire étant sur la place, on put entourer cette croix d'une clôture de forme octogone, dont un des côtés était occupé par une jolie barrière. Ce travail était long et pénible pour des sauvages dépourvus d'instruments convenables. Mais plus on travaille, plus on a de plaisir à travailler; d'abord le but religieux, puis la beauté du site défriché, bordé d'un côté par les bâtisses du poste et la grève, de l'autre par la jolie rivière de Mingan, tout autour par les deux avenues et par la forêt sauvage. Les avenues et le calvaire achevés, on balise l'espace qui se trouve entre la chapelle et la forêt. Cependant le bourgeois fait travailler à la croix, qui est une des plus belles que j'aie vues. On attend le beau jour; la croix est achevée. Chaque femme et fille profite de ce repos pour préparer ses plus beaux habits et un rameau fleuri; chaque enfant prépare aussi sa perche pour y attacher un étendard de sa façon. Enfin le 7 juin, sur les 6 heures du soir, on fait les préparatifs prochains. Les femmes s'occupent à orner la croix d'argenterie, de rubans, de soierie, d'indienne, de colliers, etc., chacun selon son goût que je voulais connaître et qui n'était pas mauvais. On hisse les pavillons de tous côtés, on élève au milieu de la route où la croix doit passer un arc de verdure orné d'étoffe de couleurs variées. On s'occupe aussi à orner l'intérieur de la pauvre chapelle qui ne présentait rien d'agréable aux yeux, et n'attirait que par l'attrait intérieur de Celui qui y résidait temporairement pendant la mission.

Tout est prêt, la nation sous son habit de fête attend le moment. Le son de la cloche et une décharge de fusils l'annoncent. On continue à tirer de minute en minute. La petite peuplade entre avec respect; les cierges sont allumés; le missionnaire, revêtu du surplis, de l'étole et du bonnet carré, se rend au pied de l'autel, et entonne en sauvage le *Veni Creator*, (Astam Menomanitoin). — La première strophe chantée, la procession défile. Laurent, vieillard respectable, chef de prière, marche seul le premier, portant l'étendard religieux de la nation, et fait pour la circonstance. C'est un drapeau blanc portant dans un cercle (figure de l'univers) une croix brillante enlacée de deux branches de laurier en sautoir. Venait ensuite une troupe d'enfants sur deux lignes, portant des étendards; puis les femmes dans le même ordre, portant d'une main un

rameau et de l'autre un livre de chant. Enfin une troupe de douze hommes, entre deux rangs de carabiniers, portait la croix bien faite et très bien ornée, longue de 25 pieds. Elle était suivie des chantres et du missionnaire accompagné de ceux qui n'avaient pu se mettre en rangs. Une décharge de fusils fut tirée lorsque la croix eût été élevée ; une seconde décharge en passant sous l'arc de triomphe, et une troisième en arrivant au calvaire. Puis lorsque la croix eût été bénie et placée, on la salua d'une quatrième décharge. Le missionnaire commenta pendant quelques instants ces paroles : *In hoc signo vinces*, puis tous à genoux adorèrent la croix en chantant sur l'air du *Stabat*. Après une nouvelle décharge, on revient à la chapelle au son de la cloche, on en salue le patron ; le ciboire est tiré de la custode, on chante *Lauda Sion* et le beau *Magnificat*. La bénédiction du S. Sacrement est donnée et suivie d'une décharge. (1)

L'abbé QUERTIER.

Bibliographie

LES ANNALES DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE. 2 volumes in-8°. En vente chez l'auteur, à Québec, au prix de \$ 1.50 les deux volumes.

S'il est un livre que tout le monde devrait lire et qui mériterait d'occuper la place d'honneur à tous les foyers canadiens, c'est bien le livre-souvenir qu'un de nos distingués compatriotes, M. H.-J.-B. Chouinard, vient de livrer à la publicité.

Nul autre plus que M. Chouinard n'avait la compétence et l'autorité voulues pour entreprendre et mener à bonne fin cette immense compilation qu'on a intitulée : « Les annales de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. » Intimement mêlé à toutes nos démonstrations nationales depuis près de trente ans, ayant joué un rôle actif dans la plupart de ces démonstrations, et avec tout cela patriote convaincu et désintéressé, M Chouinard se trouvait désigné d'avance pour être l'historien de nos

(1) Nous devons à l'obligeance de Mgr Bossé, curé de Pabos, de pouvoir publier cet intéressant récit, fait par le célèbre M. Quertier, d'une cérémonie religieuse qui eut lieu en 1834 chez les Montagnais de Mingan (Labrador). RÉD.

fêtes, et ce n'est que justice à lui rendre que de dire qu'il s'est acquitté de cette laborieuse tâche avec une intelligence et une sincérité qui lui font honneur.

« Les Annales de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec » comprennent deux volumes de six cents pages chacun, et sont fortement documentées.

Le premier volume est affecté spécialement aux délibérations du comité de régie, et aux comptes rendus des cinq grandes démonstrations auxquelles la société Saint-Jean-Baptiste qui a été, comme l'a dit un de nos meilleurs orateurs, l'une des forces qui ont sauvé notre foi et notre langue, a pris une part très considérable. Ce sont des pages fort vibrantes que celles qui font ainsi revivre ce passé plein d'honneur et qui appellent notre reconnaissance sur les noms des patriotes qui travaillèrent ardemment à la création de la Société: les Bardy, les Aubin, les Taché, les Caron, les Plamondon et les Rhéaume.

La réception faite au comte de Paris et à son fils le duc d'Orléans trouve place dans ce volume, ainsi que les deux beaux discours qui furent prononcés en cette circonstance par M. le juge Routhier et par M. Thomas Chapais.

Un autre récit très complet et que l'on ne lit pas, même aujourd'hui, sans éprouver une vive émotion, c'est celui de la visite à Québec du duc de Lévis et du marquis de Nicolaï. On se rappelle que notre vieille cité et sa jeune sœur de Lévis firent des fêtes splendides à ces descendants de l'une de nos plus pures gloires nationales, et que l'Université Laval tint en cette circonstance une séance solennelle à laquelle assistaient le Gouverneur Général du Canada et l'élite de la classe dirigeante.

Et que d'autres mouvements, que d'autres manifestations auxquels la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec s'est associée dans le cours de son existence. Rappelons de mémoire: la célébration des noces d'or de la Société, le jubilé sacerdotal de son Eminence le Cardinal Taschereau, la translation solennelle des ossements des révérends Pères Jésuites Dequen, du Péron et du Frère Liégeois, et plus particulièrement l'inauguration du monument Champlain, œuvre d'art qui provoque l'admiration de tous les étrangers. On sait que c'est la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec qui, après avoir jeté la première, dans le public, l'idée d'honorer la mémoire de l'illustre fondateur de

Québec, a organisé ces brillantes fêtes auxquelles tout le peuple canadien a participé et qui ont laissé après elles une impression si touchante et si profonde.

Le second volume des «Annales» est consacré aux fêtes inoubliables de l'année 1902, auxquelles donnèrent lieu la célébration des noces d'or de la Société Saint-Jean-Baptiste et le cinquantenaire de l'Université Laval. On a fait cependant la part très modeste aux fêtes universitaires, pour cette raison que celles-ci font l'objet d'un volume distinct de celui des «Annales». Par contre, nous avons un compte rendu des plus complets de toutes les autres manifestations civiles et religieuses. On y a ajouté les travaux du premier congrès médical français en Amérique, dont le mérite de l'organisation revient de droit à M. le docteur Brochu, de Québec, les dernières conventions des Canadiens, aux Etats-Unis, lesquelles donnent la note vraie des préoccupations patriotiques de nos frères de là-bas, une étude très soignée des trois derniers recensements décennaux du Canada, par le R. P. Alexis, au point de vue catholique et français, et puis la chronologie de l'histoire du Canada préparée par Sa Grandeur Mgr Bégin, laquelle s'étend jusqu'à l'année 1903.

Cette analyse sommaire et les éloges justement mérités qu'a déjà reçus l'auteur, montrent en quelle estime nous devons tenir cette belle et attrayante compilation à laquelle a travaillé consciencieusement M. Chouinard. Ce sont là autant de pages d'histoire, et des plus belles, qui rafraîchissent l'âme et lui inspirent confiance pour l'avenir. EUG. ROUILLARD.

—*La Défense de la liberté du culte à Paris*, par M. l'abbé BONSAGRIVES. Brochure in-8°; pp. 80. Prix: 1 franc. (Ancienne maison Douniol. 29, rue de Tournon, Paris.)

Ces pages sont l'histoire des récents envahissements de certaines églises de Paris par les Apaches.

Elles ont été écrites par un témoin de ces attentats, qui ne sont malheureusement que le prélude de scènes plus graves.

Nous admirons le calme et l'impartialité de l'auteur victime lui-même des violences de ces sauvages civilisés. Si le récit n'était si bien documenté, on douterait de la parfaite authenticité de ces drames.

Mais ce que nous admirons davantage, c'est le réveil des catholiques français, qui semblent enfin décidés à rendre, au besoin, coups de bâton pour coups de bâton.

D. GOSSELIN, ptré.